

LE CAUE DE MEURTHE-ET-MOSELLE
& ENVIROBAT GRAND EST

PRÉSENTENT

LE FILM DOCUMENTAIRE

DES CHAISES EN ROND

LE PROCESSUS DE CONCERTATION DANS LES PROJETS
D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE PAYSAGE



FILM DOCUMENTAIRE | 30 MN | 2024

CONTACTS

PROGRAMMATION

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de Meurthe-et-Moselle

Emilie DEDENON

Responsable du développement et de la communication

03 83 94 50 07

ededenon@caue54.departement54.fr

Catherine RUTH

Architecte-conseillère

Directrice du pôle conseil aux territoires

03 83 94 51 11

cruth@caue54.departement54.fr

Envirobot Grand Est - ARCAD LQE

Cyrielle LEVAL

Chargée de mission bâtiment et aménagement durables

06 38 02 04 76

COMMUNICATION - MEDIA

Emilie DEDENON & Yasmine ABAHOUS (CAUE 54)

ededenon@caue54.departement54.fr

yabahous@caue54.departement54.fr

Ludivine PEYREGNE

Chargée de mission communication et construction durable

ludivine.peyregne@envirobatgrandest.fr

SYNOPSIS

Concertation... un mot que l'on entend presque tous les jours dans les médias, si bien que l'on ne sait plus vraiment ce qu'il veut dire. Aujourd'hui, la concertation se teinte d'une connotation négative : il faut s'en méfier, elle atteint rarement son but... Elle est, au mieux, une gentille utopie, au pire, une manœuvre destinée à faire croire aux plus crédules que leurs opinions vont être entendues.

Consultation, participation, expertise d'usage, co-construction... A défaut de mieux, nous avons choisi d'employer ici le terme de « *processus de concertation* ».

Ces démarches participatives sont de plus en plus mobilisées dans les projets architecturaux, urbains et paysagers, en dehors de toute obligation réglementaire. Bien mené, le processus de concertation s'attache avant tout à recréer l'espace du commun, pour concevoir de futurs lieux vivants et habités qui s'approchent au plus près des besoins des publics.

Ce film documentaire propose de donner à voir la richesse, mais aussi la fragilité de ce type de démarches.

PRÉSENTATION

FILM-DOCUMENTAIRE

DES CHAISES EN ROND

Le processus de concertation dans les projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Meurthe-et-Moselle (CAUE 54) et Envirobat Grand Est - ARCAD LQE s'associent pour produire un film-documentaire sur l'emploi des démarches participatives dans les projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage.

PUBLICS

Élus et techniciens de collectivité mais aussi professionnels du cadre de vie (maîtres d'oeuvre architectes et paysagistes-concepteurs, urbanistes, AMO, ...), grand public.

RÉALISATION

CAUE 54 et Envirobat Grand Est - ARCAD LQE.

CONCEPTION

Stéphanie Renard, vidéaste.

DURÉE

30 mn

CHAPITRES

1. Pourquoi mettre en place un processus de concertation ?
2. Quels sont les bénéfices que l'on peut attendre d'un processus de concertation ?
3. La facilitation de groupe : une question de méthode et de posture.
4. Le processus de concertation, un cheminement individuel et collectif.
5. Des démarches de concertation à manier avec précaution.

GRANDS TÉMOINS

- **Marika FRENETTE**, architecte, urbaniste et facilitatrice qui a importé du Canada en France, la méthode de Processus de Conception Intégré (cabinet Wigwam, Nantes).
- **Yorck VON KORFF**, docteur en Sciences Politiques, consultant et formateur en facilitation et concertation territoriale (Flow Ing, Montpellier).



INTERVIEWS D'ACTEURS DU GRAND EST & DE LOIRE-ATLANTIQUE

- Pour le CAUE de Meurthe-et-Moselle :

Florian PISKOSZ ROYER, directeur, **Catherine RUTH**, architecte-conseillère, **Emilie DEHENON**, responsable du développement et de la communication et **Audrey BRANTONNE**, architecte-conseillère chargée de la prospective.

- Pour Envirobat Grand Est - ARCAD LQE :

Sylvie FEUGA, directrice.

- Des représentants de collectivités et d'un bailleur social :

Sylvain MARIETTE, vice-président du CAUE et vice-président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle délégué à la transition écologique, **Pierre JULIEN**, maire de Custines (54), **Jacqueline RIES**, adjointe au maire de Maxéville (54), déléguée à la participation citoyenne, **Cyril DELHOTAL**, DGS du Ban-Saint-Martin (57), **Claude FAIVRE**, directeur de l'OPH de Lunéville à Baccarat.

- Des maîtres d'œuvre

Loïc DAUBAS et **Bruno BELENFANT**, Atelier Belenfant Daubas Architecture (44), **Anne-Cécile JACQUOT**, Omnibus Paysage (57), **Mélanie PENNEL**, Sens & Paysage (88), **Adrien BIEWERS**, CALE Paysage (54), tou-te-s trois paysagistes-concepteur-trice-s.

- Des maîtres d'usage :

Usagers et habitants ayant participé à des ateliers de concertation.

« A travers ce film-documentaire, nous avons cherché à clarifier ce que sont les démarches participatives, ce qu'elles ne sont pas, leurs multiples formes, les compétences nécessaires à la conduite de ces démarches mais aussi, les conditions de réussite, les principaux écueils, les points de vigilance, l'enjeu démocratique qu'elles représentent. On concerte quand, comment, pour qui, pourquoi et pourquoi faire ? »

FILM-DOCUMENTAIRE

DES CHAISES EN ROND

Le processus de concertation dans les projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage

YORCK VON KORFF
DOCTEUR EN SCIENCES POLITIQUES,
CONSULTANT ET FORMATEUR EN FACILITATION
& CONCERTATION TERRITORIALE

Yorck VON KORFF travaille depuis près de 25 ans en tant que facilitateur, consultant et formateur en gestion des écosystèmes et de l'eau, en changement intra-organisationnel, coopération scientifique, développement international et aménagement urbain et territorial.

En 2005, il reçoit une certification en facilitation de l'association internationale des facilitateurs. En 2008, il est diplômé d'un programme de formation continue de deux ans en médiation de conflit à l'Université de Bochum (Allemagne).

En 2017, il commence à travailler comme coach systémique en utilisant les méthodes du Syst®-Institute à Munich (Allemagne). Yorck a écrit divers articles dans des revues scientifiques sur les processus participatifs. Il est le président de Flow-Ing, basé à Montpellier, en France, où il a aidé à créer une association locale de médiateurs appelée Mediato Societatis ainsi qu'un réseau de facilitateurs et de coaches appelé Sens et performance.

Son approche et sa pratique sont influencés par Carl Rogers, psychologue américain, connu pour son approche centrée sur la personne ; Marshall B Rosenberg pour la Communication non-violente ; Kurt Lewin, pionnier dans la compréhension des dynamiques de groupe et les nombreux travaux développés autour de la pensée systémique.





ANNE-CÉCILE JACQUOT
PAYSAGISTE-CONCEPTRICE
DIPLÔMÉE EN SCIENCES HUMAINES

Anne-Cécile JACQUOT est paysagiste DPLG, diplômée de l'Ecole nationale supérieure du Paysage de Versailles et fondatrice de l'Atelier de paysage et d'urbanisme Omnibus, dont la branche Grand Est est basée à Metz.

Formée à la sociologie et à l'animation socioculturelle, elle trouve dans le domaine du paysage l'opportunité d'agir dans la continuité de ses formations initiales.

Sa conception et sa réalisation permettent notamment de faciliter la réappropriation de l'espace public en stimulant la coopération entre experts, élus, habitants et associations.

Cette double-culture sensibilise Anne-Cécile à l'adéquation entre lieux et pratiques des usagers et des habitants. Elle s'intéresse pleinement à la manière dont ces derniers vivent et appréhendent leur territoire. Elle s'attache à saisir et enrichir les relations entre organisation spatiale et usages des lieux.

Elle mène des études et des projets de maîtrise d'œuvre qui embrassent le paysage à diverses échelles, du grand territoire au jardin. Elle dispose par ailleurs de compétences en animation et facilitation de l'intelligence collective qu'elle met au service de ses projets.

Anne-Cécile est vice-présidente de la Fédération Française du Paysage et engagée au niveau régional dans la reconnaissance de la profession auprès du grand public et des commanditaires.

FILM-DOCUMENTAIRE

DES CHAISES EN ROND

Le processus de concertation dans les projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage

PUBLIC CIBLÉ

Élus et techniciens de collectivité, professionnels du cadre de vie (maîtres d'oeuvre architectes et paysagistes-concepteurs, urbanistes, AMO, ...), grand public.

FORMATS DISPONIBLES

DCP, mov et mp4, autres demandes, nous contacter.

DURÉE

30 mn

RÉSEAUX DE DIFFUSION EN 2024

Réseaux propres aux structures co-réalisatrices

En premier lieu, le document est accessible et libre d'exploitation par le réseau national des 92 CAUE, répartis au niveau départemental sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'Outre-Mer, ainsi qu'au Réseau Bâtiment Durable, présent nationalement également, dans les différentes régions.

Une convention liera le CAUE 54, Envirobat Grand Est-ARCAD LQE et la structure partenaire afin de définir les termes de l'exploitation libre de droits.

Autres demandes

En premier lieu, nous inviterons l'organisme demandeur à se rapprocher de son CAUE ou du partenaire membre du réseau Bâtiment durable, localement, afin d'organiser une projection. Dans le cas où aucun relais local ne peut répondre favorablement à la demande, le CAUE 54 et Envirobat Grand Est-ARCAD LQE pourront établir une convention pour permettre une projection et mettront temporairement le film à disposition de l'organisme demandeur.

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Le CAUE 54 et Envirobat Grand Est-Arcad LQE se sont associés pour coproduire le film documentaire Des chaises en rond dans le but de contribuer au débat et faire évoluer les pratiques sur l'emploi du processus de concertation dans les projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage. Aussi, ne seront autorisées par convention, uniquement les usages poursuivant ces mêmes buts. Il n'est pas admis qu'un organisme ou un particulier utilise Des chaises en rond à des fins de promotion de ses activités, par exemple.

Aucuns droits de diffusion ne sera exigé pour la diffusion publique du documentaire Des chaises en rond, dans les limites fixées ci-dessus.



ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

L'organisme demandeur s'engage :

- à ne pas copier ou transmettre le fichier numérique du film,
- à utiliser le matériel de communication fourni,
- à parler des CAUE et du réseau Bâtiment durable.

Le CAUE 54 et Envirobat Grand Est-ARCAD LQE s'engagent :

- mettre à disposition de l'organisateur de la projection le support informatique adéquat,
- à fournir les supports personnalisables et les ressources nécessaires pour présenter les CAUE et le réseau Bâtiment durable.

ORGANISATION DE PROJECTIONS-DÉBATS

Le CAUE 54 et Envirobat Grand Est-ARCAD LQE se mobiliseront dans la mesure de leur capacité pour accompagner la vie du film mais essentiellement sur leur territoire d'intervention (département de Meurthe-et-Moselle et région Grand Est).

Pour des raisons évidentes de crédibilité et de sérieux, nous ne pouvons que conseiller de faire appel à des personnes formées à la concertation et à la facilitation de groupes pour engager des échanges avec le public après la projection du film.

PUBLICATION SUR YOUTUBE

Le CAUE 54 et Envirobat Grand Est-ARCAD LQE s'entendront pour rendre public et accessible le film *Des chaises en rond*, sans plus de réserves, en le publiant sur leurs chaînes Youtube respectives fin 2024 ou début 2025.

Témoignages de spectateurs

« Merci pour ce film qui donne beaucoup d'espoir pour le monde de demain. Bravo, j'espère qu'il pourra être vu par un très large public. Je suis une architecte à la retraite qui n'a pas beaucoup exercé, j'aurais aimé voir ce film quand j'étais étudiante. »

« Le processus de concertation tel que présenté dans le documentaire remet l'Humain au coeur du processus de diagnostic, de concertation et d'élaboration du projet. [...] Il me réconcilie avec la façon de pratiquer l'architecture et me redonne l'envie de créer, de me mettre au service et à l'écoute des usagers. »

PRÉSENTATION



Elus, techniciens de collectivités, professionnels, particuliers, le CAUE de Meurthe-et-Moselle vous accompagne dans vos projets.

Forte de ses 432 collectivités adhérentes, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est une structure qui porte des missions de service public à l'échelle départementale et qui a vocation à promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Il fait partie d'un réseau national qui regroupe 92 CAUE présents dans les départements de Métropole et d'Outre-Mer. Il a pour missions de :

- Conseiller les particuliers et les collectivités dans le processus complexe des procédures d'aménagement et de construction,
- Renforcer les compétences nécessaires à l'exercice de la responsabilité de maître d'ouvrage en informant et formant les élus, les professionnels et les acteurs du cadre de vie,
- Aider à évaluer la pertinence d'une initiative,
- Aider à recruter le professionnel le plus adapté (AMO, architecte, paysagiste-concepteur, bureau d'étude...),
- Informer et sensibiliser le grand public à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Dès sa promulgation en 1977, la loi sur l'Architecture créant les CAUE dans chaque département, leur confie la mission de :

« développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. »
(article 7, extrait)

Pour en savoir plus : [**caue54.fr**](http://caue54.fr)

Professionnels du bâtiment et de l'aménagement, la vocation d'Envirobot Grand Est - ARCAD LQE est d'accompagner votre montée en compétences.

• Vous aider à préparer l'avenir

Comment proposer des bâtiments à faible impact environnemental, confortables et sains. Comment s'adapter au changement climatique ? Professionnels du bâtiment, Envirobot Grand Est vous aide à mieux répondre aux défis de la transition écologique et énergétique.

• Vous informer

Par sa veille et son expertise, son réseau d'experts, ses nombreuses manifestations, Envirobot Grand Est permet aux professionnels du bâtiment de se tenir informés et de monter en compétences.

• Partager les bonnes pratiques

Pour le bâtiment :

La sobriété et l'efficacité énergétique, l'utilisation des matériaux biosourcés, des matériaux à faible impact environnemental et sanitaire, des matériaux de déconstruction, l'utilisation des énergies renouvelables, le confort d'usage, la qualité de l'air, l'intégration dans le site et le développement des filières locales...

Pour l'aménagement et l'urbanisme :

Méthodes d'aménagement durable, de consommation raisonnée des espaces, reconquête des centres bourgs et des friches, transports propres, patrimoine architectural, gestion raisonnée de l'eau, préservation des paysages et de la biodiversité, îlots de chaleur...

Pour en savoir plus : **envirobatgrandest.fr**

Avec le soutien de :

